



- COLZA : Larves d'altises toujours à surveiller.
- CÉRÉALES D'HIVER : Baisse du risque ravageurs.
- ENQUETE SATISFACTION : Votre avis nous intéresse (voir page 5).

METEOROLOGIE

Prévisions météo

Mercredi 22 Novembre



Jeudi 23 Novembre



Vendredi 24 Novembre



Samedi 25 Novembre



Dimanche 26 Novembre



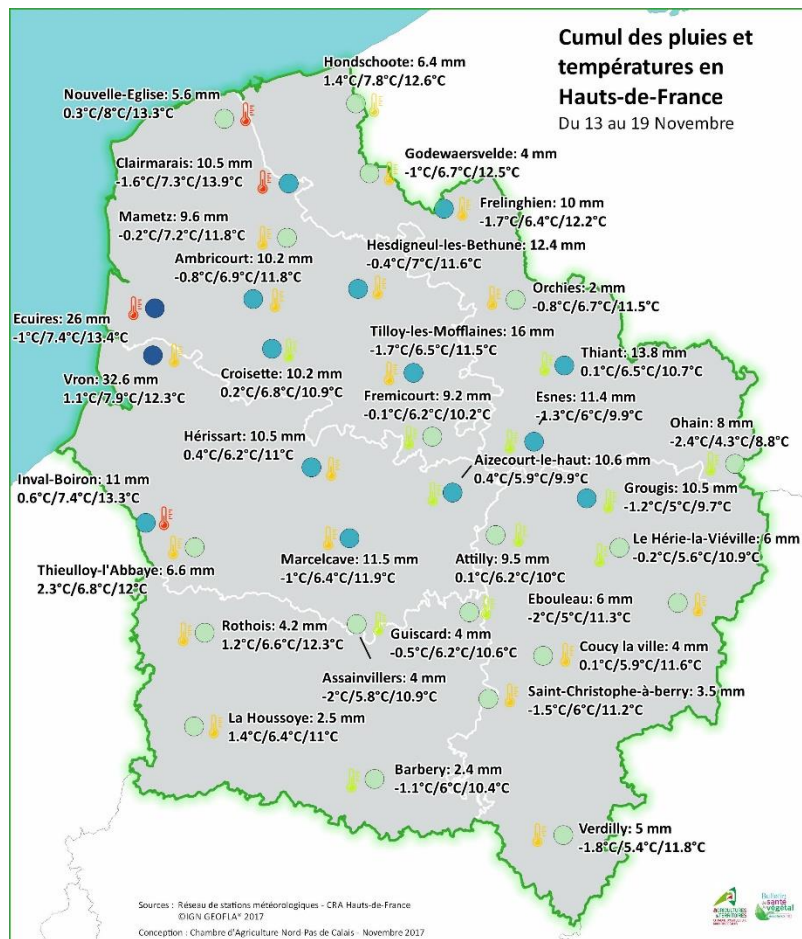
Lundi 27 Novembre



Mardi 28 Novembre



Cumul des pluies et températures en Hauts-de-France Du 13 au 19 Novembre



Légende

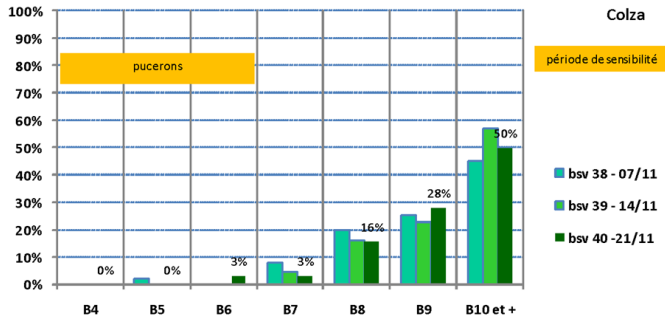
Précipitation	Température maxi	Température
● Faible : moins de 10 mm	● 8 à 11°C	Tmin/Tmoy/Tmax
● Moyenne : entre 10 & 20 mm	● 11 à 13°C	
● Elevée : plus de 20 mm	● Supérieure à 13°C	

Stades : de 6 à plus de 10 feuilles

32 parcelles ont été observées cette semaine.

L'évolution des stades se stabilise avec les températures plus fraîches et les jours plus courts. On atteint le repos végétatif de la culture pour l'hiver. Quelques elongations d'épicotyle sont signalées.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les colzas montrent toujours des rougissements sur les feuilles associés à de la sénescence.



Colza rougissement feuille et sénescence
C. Gazet – CA 59/62

Il est temps de mesurer la biomasse entrée hiver avant les gelées, mesure qui servira à estimer l'azote absorbé en sortie d'hiver.

Estimation de la biomasse aérienne :

La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une 2ème pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Cette mesure est d'autant plus importante à réaliser lorsque les biomasses d'entrée hiver sont importantes, comme cette année.

Méthodologie :

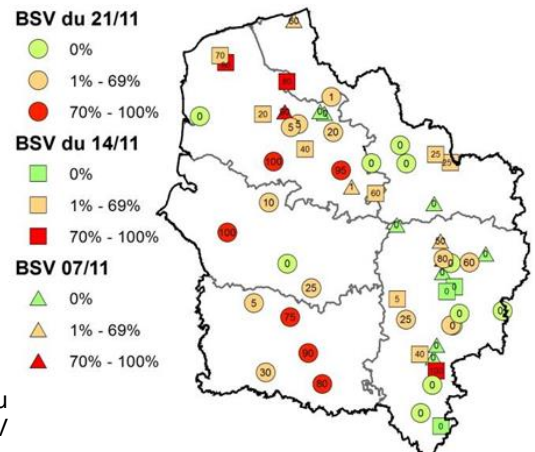
- Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Répartissez-bien les placettes dans la parcelle et repérez les pour revenir sur une placette contiguë en sortie hiver.
- La végétation doit être sèche, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites en la moyenne.

Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Larves de grosses altises : pourcentage de parcelles concernées stable, continuer la surveillance dans chaque parcelle

La proportion de parcelles où la présence de larves a été observée (18 parcelles sur les 29) est stable.

Pourcentage maximal de plantes avec au moins une larve ou galerie d'altise lors des trois derniers BSV



On observe sur la carte des observations des trois derniers BSV une grande variation du pourcentage de plantes touchées. **Il faut donc raisonner le risque à la parcelle.**

Les colzas avec une forte biomasse sont généralement moins sensibles aux attaques.

Cette semaine, le pourcentage de plantes atteintes reste très variable (1% à 100%), avec une moyenne stable de 42%.

5 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité (contre 8 la semaine dernière) avec 70 à 100% des plantes touchées.

6 extractions sur 13 réalisées avec la méthode Berlèse donnent de 1 à 8 larves par plante (moyenne à 4).

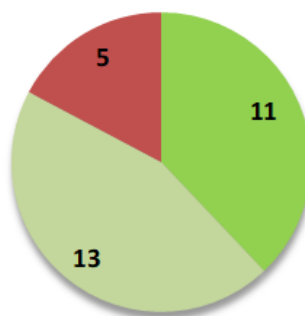
Informations sur la méthode Berlèse (tutoriel vidéo) :

<https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0&t=1s>



Larve d'altise
A. VAN BOXSOM – Terres Inovia

Larves d'altises : nombre de parcelles au stade sensible (jusqu'au stade C2) avec au moins 1 larve



- indemnes
- seuil non atteint
- seuil atteint >70%

Seuil larves d'altises :
70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.



Dégâts de mouche du chou
M. ROUX-DUPARQUE – CA 02

Autres ravageurs

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés dans 3 parcelles. Il n'existe pas de méthode de lutte. Ces attaques peuvent être préjudiciables sur des colzas chétifs ou attaqués de façon significative par les larves d'altises. Les colzas bien développés ne seront pas ou peu impactés.

On signale aussi des dégâts de **campagnol** sur une parcelle.

Maladies

Le **phoma** est toujours présent : 23 parcelles avec 1% à 80% des plantes touchées (moyenne à 16%)

Rappel : Le moyen de lutte le plus efficace contre la maladie est le choix d'une variété résistante.

CÉRÉALES D'HIVER

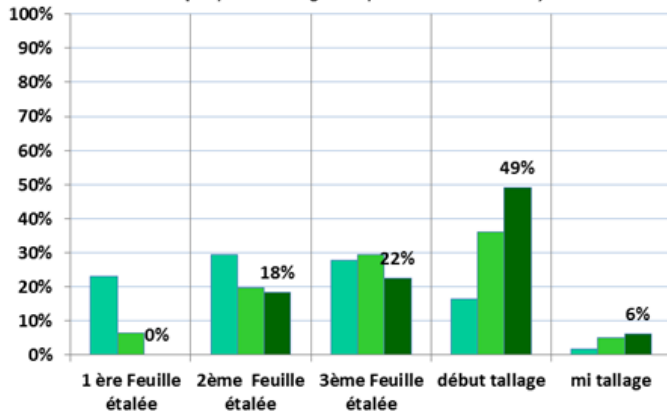
Cette semaine, 41 parcelles de blé et 8 parcelles d'orge d'hiver ont été observées.

La baisse des températures plus marquée ainsi que les conditions venteuses diminuent le risque ravageurs cette semaine. Continuer la surveillance pucerons et limaces. Fin du risque cicadelle.

Stades

La plupart des parcelles semées la 1^{ère} quinzaine d'octobre sont au stade tallage (49%). Les semis les plus précoces de fin septembre sont à mi-tallage et les semis les plus tardifs de mi-novembre sont à 1 feuille.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



blé et
orge d'hiver
confondus

■ bsv 38 - 07/11
■ bsv 39 - 14/11
■ bsv 40 - 21/11



Orge d'hiver - stade tallage
C. GAZET - CA 59/62

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Les conditions climatiques plus fraîches et venteuses sont défavorables aux pucerons. Seulement 3 parcelles sur les 31 observées présentent quelques pucerons en faible quantité, inférieure au seuil (2% de pieds porteurs).

De moins en moins de plaques jaunes sont relevées cette semaine. Sur les 4 plaques posées, 3 piègent quelques pucerons en faible quantité (2 à 7 individus). Rappelons que ce piégeage est un indicateur d'activité, qui permet notamment de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles.

Rappelons également que le pourcentage de pieds porteurs de pucerons est important pour mesurer l'urgence d'une intervention, mais la durée de leur présence (plus de 10 jours), quelle que soit la fréquence, doit être prise en compte.

Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.

Cicadelles *Psammotettix alienus* : fin du risque

Aucune capture de cicadelles n'est observée cette semaine sur les 12 plaques engluées relevées (blé et orge). Arrivé à mi-novembre, et compte tenu des conditions climatiques maintenant plus fraîches, on considère la fin du risque cicadelles.

Limaces :

Pour plupart des parcelles qui atteignent le stade tallage, le stade de forte sensibilité (jusqu'à 3 feuilles) est maintenant dépassé. En revanche restez attentif à l'apparition de dégâts dans les parcelles en cours de levée surtout dans les situations les plus à risque, notamment en sol argileux.

Les températures froides sont défavorables à l'activité des limaces, mais les conditions restent humides. Sur les 22 parcelles notées, 7 présentent des dégâts en baisse par rapport à la semaine dernière (de 1 à 12% de plantules attaquées). De moins en moins de pièges sont relevés : sur 4 piégeages relevés, 2 dénombrent 4 à 5 limaces/m² (limaces grises et noires).

Seuils indicatifs de nuisibilité :

- 1 à 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces / m² : le risque est moyen, continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé

Attention ces seuils ne sont valables que pour le protocole de piégeage décrit dans le BSV n°32.

Autres ravageurs : mouches

3 parcelles dans le Nord-Pas-de-Calais présentent quelques dégâts de mouches (jaunissement de la feuille centrale). Si les dégâts sont visibles dès l'automne, cela peut être de la mouche des semis ou de l'oscinie. Les dégâts de mouche grise ne s'observent, quant à eux, qu'à la sortie de l'hiver. La reconnaissance à partir de la larve est très difficile. Dans tous les cas, il n'y a plus d'alternatives possibles.

Autres :

Quelques traces d'oïdium sont observées sur une parcelle. A ce stade, il n'y a pas de nuisibilité.

Des dégâts de gibier sont observés sur une autre parcelle du réseau.

Enquête de satisfaction

Depuis la campagne agricole 2016-2017 (septembre 2016), les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) sont réalisés à l'échelle de la région Hauts-de-France.

Dans l'objectif d'une amélioration continue de ces bulletins, nous vous remercions de consacrer quelques instants afin de répondre à cette [enquête](#) (lien cliquable) et donner votre avis sur cette nouvelle version des BSV.



Votre avis est important. Merci.
L'équipe des animateurs filières.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc6Nus5vee4wXljiOOHizA9NgknJX7undlw3SY92PM3w3MDJ7Q/viewform>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : A. Van Boxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Claye agri, Defieives, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FRÉDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temovéo, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance
MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



ARVALIS
Institut du végétal

